

Chers membres,

Swiss Pétanque prend position sur diverses questions soulevées par les associations, les clubs et différents sportifs-ves concernant le thème des finances et des cotisations selon le contexte de crise sanitaire actuel.

Pour donner suite à vos interrogations légitimes nous vous informons :

Sur demande de Swiss Olympic, l'EY Sport Desk a créé une notice concernant la situation juridique relative aux cotisations de membres dans les fédérations et selon l'évaluation de l'EY Sport Desk [https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:25bf6bfe-d67b-4a3a-a818-47f1332e1112/Documentation\\_Cotisation\\_FR.pdf](https://www.swissolympic.ch/dam/jcr:25bf6bfe-d67b-4a3a-a818-47f1332e1112/Documentation_Cotisation_FR.pdf), les cotisations des membres de Swiss Pétanque ou les cotisations des membres aux associations membres/fédérations régionales sont des cotisations statutaires, raison pour laquelle il n'y a aucun droit légal de remboursement ou de suspension. En outre, la charge de travail est restée la même dans la fédération et associations régionales pendant cette situation difficile, même si les concours n'ont pas eu lieu. Swiss Pétanque renonce ainsi à des mesures telles qu'une baisse ou remboursement de la cotisation des membres.

Mais Swiss pétanque est prêt à repenser cette mesure si les activités devaient ne pas pouvoir être reprises lors de l'année 2021. Le thème sera mis à l'ordre du jour lors du prochain comité central.

Pour rappel, les ressources financières de Swiss Pétanque sont :

- Les cotisations annuelles des membres
- La finance d'entrée de nouvelles sociétés
- Les amendes infligées sur la base des statuts et règlements
- Les dons et subventions accordées à Swiss Pétanque

Le même thème concerne plus de 19'000 clubs en Suisse. Pour cette raison, Swiss Olympic a mis sur pied la campagne #ResteDansLeClub comme signe de solidarité à l'interne de la communauté du sport en Suisse.

**Afin que Swiss Pétanque puisse reprendre ses fonctions sportives et sociales après la crise du coronavirus, il dépend donc de votre Solidarité. Nous vous prions de continuer à verser votre cotisation de membre 2021, car de nombreux frais doivent être supportés malgré l'arrêt temporaire. Merci pour votre sportivité !**

Pour le comité directeur  
Jean-Denis Willemin

Président

